

Compte-rendu du Comité de programmation du GAL Dignoïs LEADER 2014-2020

Digne-les-Bains (salle de l'Ermitage)
06 février 2020 – 17h30

Présents :

Collège privé : Véronique IZARN, Françoise PUTZ, Jean-François GOMBERT, Jean-Pierre PESCE, Claude BUZON, Roger COSTE, Benoît DE SOUZA.

Collège public : Roger ISOARD, Gilbert REINAUDO, Pierre SUZOR, Bernard TEYSSIER.

Techniciens assistant à la réunion : Penelope GUIDI (Provence Alpes Agglomération/LEADER), Mathilde SIRE (Provence Alpes Agglomération/LEADER), Alexandre NEVIERE (Provence Alpes Agglomération/ Service Ingénierie).

Partenaires : Eliane BARREILLE (Vice-Présidente Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur), Boris COURANT (Chargé de mission, Conseil régional).

16 personnes sont présentes. 10 personnes peuvent voter dont 6 du collège privé et 4 du collège public.

Calcul du quorum en début de réunion afin d'acter le quorum pour toute la séance

Nombre de membres votants : 10/19

Taux de présence des membres votants (minimum 50%) : 52.63 %

Nombre de membres votants privés : 6/10

Taux de présence des membres votants privés (plus de 50%) : 60.00 %

Le double quorum est atteint.

Prévention des conflits d'intérêts :

Les membres du Comité de programmation présents ce jour, pouvant voter, ont chacun signé une déclaration de conflit d'intérêts.

Présentation de l'ordre du jour

1. Accueil par l'équipe technique du GAL et mot du Président.
2. Vote de sélection pour la programmation des projets de la fiche action Tourisme déposés dans le cadre de l'AAP2.

1. Accueil par l'équipe technique du GAL et mot du Président :

Les membres de l'équipe technique accueillent les participants. Le Président présente le contenu de la réunion.

Le Président rappelle qu'il s'agit de la dernière réunion du Comité de Programmation dans cette configuration. En effet, suite aux prochaines élections municipales et au renouvellement des élus à la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération, le collège public du Comité de Programmation du GAL sera lui-même renouvelé.

Par ailleurs, le Président rappelle que tout membre du collège privé qui obtiendrait un mandat suite aux prochaines élections, devra démissionner du collège privé.

2. Sélection pour 3 projets de l'AAP2 Fiche action Tourisme

Association Les Vallées du Bès : « « Un jour la mer se retira... » : un documentaire de vulgarisation géologique en Vallée du Bès »

Monsieur Roger ISOARD, Madame Françoise PUTZ et Monsieur Claude BUZON quittent la salle en raison d'un conflit d'intérêt.

L'équipe technique rappelle les informations relatives à la fiche d'engagement et la notification des cofinancements.

LES PROJETS : avis de sélection AAP2

Tourisme 1/4 :

« Un jour la mer se retira... » : un documentaire de vulgarisation géologique en Vallée du Bès

Porteur : Vallées du Bès

Avis d'opportunité : 09/10/2018 – FAVORABLE

Notation : 13/21

Rang : 1/4

Montant présenté : 51 620,60€

Montant éligible : 51 620,60€

Taux de régime d'aide : 90%

Autofinancement : 5 162,10€	FEADER : 27 875,10 €	CR PACA : 9 291,70€	CD 04 : 9 291,70€	Total de l'aide : 46 458,50€
Nombre de membres ayant droit de vote avant CI : 10				
Conflit d'intérêts : 3		Nombre de voix exprimées : 7		
Nombre de voix favorables : 7		Défavorables : 0	Abstentions : 0	

La programmation du projet est soumise au vote.

VOTE

Membres ayant droit de vote	Conflit d'intérêts	Membres ayant droit de vote après conflit d'intérêts
10	3	7

7 voix favorables – 0 voix défavorable – 0 abstention

Le Comité de Programmation décide la programmation du dossier à l'unanimité.

Monsieur Roger ISOARD, Madame Françoise PUTZ et Monsieur Claude BUZON reviennent dans la salle.

Office de Tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains : « Des acteurs touristiques producteurs d'expérience client »

Monsieur Roger ISOARD, Monsieur Gilbert REINAUDO, Monsieur Bernard TEYSSIER et Monsieur Pierre SUZOR quittent la salle en raison d'un conflit d'intérêt.

L'équipe technique rappelle les informations relatives à la fiche d'engagement et la notification des cofinancements.



LES PROJETS : avis de sélection AAP2

Tourisme : 3 /4 ex aequo

Des acteurs touristiques producteurs d'expérience client

Porteur : Office de Tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains

Avis d'opportunité : 27/09/2018 FAVORABLE

Notation : 09/21

Rang : 3 /4 ex aequo

Montant présenté : 34 755,56€

Montant éligible : 34 364,53€

Taux de régime d'aide : 90%

Autofinancement : 3 436,49€	FEADER : 18 556,82€	CR PACA : 6 185,61€	CD 04 : 6 185,61 €	Total de l'aide : 30 928,04€
Nombre de membres ayant droit de vote avant CI : 10				
Conflit d'intérêts : 4		Nombre de voix exprimées : 6		
Nombre de voix favorables : 6		Défavorables : 0	Abstentions : 0	

L'équipe technique informe le Comité de Programmation que l'écart entre le montant présenté et le montant retenu est principalement la conséquence d'une erreur du porteur dans le calcul des frais salariaux. La programmation du projet est soumise au vote.

VOTE

Membres ayant droit de vote	Conflit d'intérêts	Membres ayant droit de vote après conflit d'intérêts
10	4	6

6 voix favorables – 0 voix défavorable – 0 abstention

Le Comité de Programmation décide la programmation du dossier à l'unanimité.

Monsieur Roger ISOARD, Monsieur Gilbert REINAUDO, Monsieur Bernard TEYSSIER et Monsieur Pierre SUZOR reviennent dans la salle.

Commune d'Auzet « Valorisation écotouristique du site du « Cubertin » »

Monsieur Roger ISOARD et Madame Françoise PUTZ quittent la salle en raison d'un conflit d'intérêt.

L'équipe technique rappelle les informations relatives à la fiche d'engagement et la notification des cofinancements.



LES PROJETS : avis de sélection AAP2

Tourisme : 3 /4 ex aequo

Valorisation écotouristique du site du « Cubertin »

Porteur : Auzet

Avis d'opportunité : 09/10/2018

FAVORABLE

Notation : 9/21

Rang : 3/4 ex aequo

Montant présenté : 40 120,00€

Montant éligible : 40 120,00€

Taux de régime d'aide : 80%

Autofinancement : 8 024€	FEADER : 19 257,60€	CR PACA : 6 419,20€	CD 04 6 419,20€	Total de l'aide : 32 096€
Nombre de membres ayant droit de vote avant CI : 10				
Conflit d'intérêts : 2		Nombre de voix exprimées : 8		
Nombre de voix favorables : 8		Défavorables : 0	Abstentions : 0	

La programmation du projet est soumise au vote.

VOTE

Membres ayant droit de vote	Conflit d'intérêts	Membres ayant droit de vote après conflit d'intérêts
10	2	8

8 voix favorables – 0 voix défavorable – 0 abstention

Le Comité de Programmation décide la programmation du dossier à l'unanimité.

Monsieur Roger ISOARD et Madame Françoise PUTZ reviennent dans la salle.